

La Sauce



Le journal recyclable des élèves de l'ENS de Cachan.

www.lasauce.ens-cachan.fr

EDITO

Tout va si vite ! Un mois déjà s'est écoulé depuis que nous avons essayé de vous distraire avec la lecture de la Sauce n°89. Et, comme nous nous y étions engagés, il est temps de vous fournir une nouvelle distraction. Nous n'avions pourtant pas grand chose à vous donner : c'est bizarrement au moment où s'abattent sur le monde et/ou sur le microcosme cachanais des tonnerres d'événements qu'il nous est le plus difficile d'obtenir des articles ! Alors réveillez-vous cachanais ! Vous avez des choses à dire, à raconter, nous le savons ! Nous nous ferons un plaisir de publier vos propos !

Alors me direz-vous ? Qu'y a-t-il donc au menu cette fois-ci ? D'abord une série de regards sur le passé proche cachanais : Prague et les InterENS. Puis un gros dossier sur la constitution européenne. Quoiqu'on puisse savoir sur ce sujet, quoiqu'on pense savoir des auteurs des articles, je vous conseille fortement de les lire : on y apprend des choses et, surtout, ces articles sont là pour éveiller le débat. Pas pour le fermer. Et en ce sens, ils me semblent réussis. Enfin, le reste du journal présente l'actualité des clubs de notre campus, des propositions de pièces de théâtre et une invitation..... à ragoter ! Oui, ragoter. Ce sport où le cachanais excelle (ou excellait je ne sais pas trop). Bienvenue dans l'ère de la déformation et de l'information.

Je vous laisse donc à la lecture de ce morceau de vie cachanais en espérant que vous y prendrez du plaisir et en vous invitant à participer à la prochaine Sauce, prévue pour le mois de décembre.

Den's

N°90

Novembre 2004

Dans ce numéro :

Retour sur

- *Le voyage à Prague* 2
- *Les InterENS* 4
- *Le Conseil Scientifique* 8

Dossier : La Constitution Européenne en question 10

Actualités Campusiennes

- *SONO* 18
- *KitchENS* 19
- *K'yottes* 21

Les propositions d'ITAC 22

Les Cachanais ont la parole 23

Remerciements 24

La Sauce sur le Net :

- *E-mail* lasauce@rip.ens-cachan.fr
- *Site Web* www.lasauce.ens-cachan.fr

Retour sur

Le Voyage à Prague

« Dobrý den »

Nous étions une bonne cinquantaine à attendre le bus vendredi 22 octobre à 18 heures 30 devant le D'Alembert alors que le reste de la troupe (une trentaine) était déjà en route avec une ligne de bus régulière... Le voyage commençait mal : une heure et demie à attendre un bus qui de plus aura quelques problèmes mécaniques, rallongeant le trajet de plusieurs heures...

Pourtant, lorsque vers 8 heures le lendemain le soleil pointa son nez et enroba le duvet de la brume, tissé entre les sapins de la forêt bavaroise, nous sûmes que ce voyage serait inoubliable. Si pendant la nuit le paysage n'était pas visible, nous commençons à pouvoir admirer la magnifique forêt allemande, puis, une fois en République tchèque, un paysage qui nous changeait bien de Cachan... La campagne, des forêts, des champs, une grande ville (Plzeň) et enfin... Praha !

Nous sommes arrivés vers midi à notre hôtel (après d'autres petits problèmes d'organisation) situé dans la périphérie de la ville, et rapidement nous sommes partis rejoindre les autres (arrivés bien plus tôt

et résidant dans l'hôtel situé en plein Prague) dans le centre ville. Les petits groupes se forment et flânent dans les ruelles de la vieille ville... Magnifique... D'autres commencent les visites : le



château, les ponts, les musées, la bibliothèque, les églises, le quartier juif, les tours, et la liste pourrait être longue... Il faut dire que la capitale tchèque ne manque pas de surnoms flatteurs : « la ville aux cents clochers », « la capitale magique de l'Europe », « la plus romantique des villes de l'Est »... On la compare avec Paris, Rome ou Venise ; c'est assurément une des plus belles capitales d'Europe. Que dire de ces façades multicolores, de ces églises à tous les coins de rue, de ces tavernes omniprésentes ? Que

dire de ces petites ruelles charmantes ou de ces boulevards, de ces grandes places ?

La soirée arrive. Il est temps de trouver un petit resto sympa. Il faut savoir que les Tchèques mangent traditionnellement tôt : 18h, 19h rarement plus, mais pour les touristes,

certains sont prêts à faire des exceptions... Il est vrai aussi qu'il n'y a pas de décalage horaire avec la France et donc, sachant qu'on est à environ 1000 km à l'est de Paris, le soleil se lève et se couche plus tôt, les Tchèques ont donc une vie quotidienne décalée par rapport à la nôtre. Ainsi, nous découvrons la cuisine locale : beaucoup de potages et diverses soupes en entrée, notamment des soupes aux choux ou aux pommes de terre. En plat principal, toujours très copieux, nous trouvons le célèbre *goulasch* (une sorte de bœuf bourguignon) accompagné de *knedlíky* (des espèces de tranches de pain), ou bien des fromages panés, du chou, du rôti de porc et côté poisson on retrouve la carpe. Enfin en dessert, nous avons typiquement le Strudel (tarte à la pomme et à la cannelle). Et surtout, surtout, il y a la bière... Blonde ou brune, c'est la spécialité de la Tchéquie par excellence, servie par pinte évidemment ! Tout cela pour pas cher du tout : à Prague, on peut manger comme un roi pour 300 Kč (10 €) ou bien manger normalement pour 5-6 €. Et avec la pinte de bière à moins de 1€, que demander de plus ?

Après cette pause gastronomique, nous continuons notre visite de Prague, by night cette fois-ci. La vue du château est vraiment magnifique... La soirée se termine naturellement dans un bar autour d'une bonne bière ou en boîte. Les jours suivants, nous profitons pleinement d'un temps superbe et d'une douceur surprenante (qui a dit qu'il fallait prendre des pulls chauds ?).

On se retrouve parfois sur la « Staroměstské náměsti », grande place du centre ville, à l'entrée d'un musée ou sur le pont Charles. On visite, on visite... On se promène le long de la Vltava, on va

voir une pièce de théâtre de marionnettes, on va à un concert... Prague est vraiment une ville dont la richesse est inépuisable. On pourrait y revenir dix fois qu'il y aurait encore des choses à découvrir. C'est sûr que nous avons surtout visité les beaux quartiers un peu artificiels du centre ville, mais il suffit de s'éloigner un peu du centre de Prague pour y découvrir une autre facette, peut-être moins jolie mais aussi plus vivante, plus conforme aux idées que l'on peut se faire d'une ville de l'ex-bloc soviétique. Bref, il y a encore des milliers de choses à voir.

Les quatre jours du voyage sont ainsi passés très vite. Déjà, on est mardi et c'est l'heure de reprendre le bus du retour. Derniers achats, histoire de dépenser ses dernières couronnes tchèques et de ramener quelques souvenirs supplémentaires (on en avait déjà plein la tête). Dernières ballades, dernières photos... Et puis c'est le retour (avec encore quelques problèmes, merci les chauffeurs). Et en arrivant, on a du mal à se dire qu'on est en France...

Prague est vraiment une ville extraordinaire qu'il faut avoir visitée dans sa vie. Certes, ce n'est pas aujourd'hui que j'apprendrai le tchèque (je pense que c'est une des langues les plus étranges que j'aie vu, où l'on peut facilement trouver 5 consonnes consécutives dont 2 'z' dans un mot).

Ce voyage fut très intéressant et très réussi, et j'en profite pour remercier tous les organisateurs (même si tout n'était pas parfait, au moins, tout le monde est parti). Il reste tout de même deux questions : à quand les 50cl de bière à 1€ à la K'fet ? Et surtout, quand est-ce qu'on y retourne ?

« Na shledanou »...

Steff

Les InterENS

Cachan, générateur d'ambiance!TM

Les Inter-Ens 2004 à Lyon, deux jours et demi de sport et d'ambiance festive! Ce week-end nous aura réservé quelques surprises : cela a commencé par le chauffeur de bus qui conduisait sans regarder la route, en lâchant les mains, et en téléphonant, tout cela parfois en même temps (!). Cela a continué le samedi soir lors de la présentation des chorégraphies, où on assista au rarissime spectacle d'un Ulmien dévoilant à tout le public son postérieur... j'ai dit un Ulmien... en tout cas, il en portait les couleurs!

C'est en revanche dans la plus pure tradition que Cachan aura animé le week-end, au point même de remporter pour une fois le trophée de la meilleure ambiance! Une récompense bien méritée quand on se remémore l'arrivée bruyante le vendredi soir où, pas plus tôt descendus des bus, les Cachanais entonnèrent le Quinze de l'Enset ; après quoi ils installèrent la tireuse apportée par le BdE et commencèrent une distribution de bières aux Cachanais. Ceci bien évidemment attira la convoitise des sportifs de tous horizons, Lyon n'ayant pas prévu de soirée le vendredi. Cachan, fédérateur de normaliens autour d'une bonne bière...

Comme toujours aussi, pendant les matches, les supporters présents sur les différents terrains se sont bruyamment manifestés pour soutenir les participants. Cachan n'a pas de fanfare? Qu'à cela ne tienne, un Cachanais a de la voix et l'use jusqu'au bout! C'est ainsi qu'à chaque fois, malgré le nombre relativement restreint de spectateurs (car plusieurs sports avaient lieu simultanément dans des lieux assez éloignés), les gymnases résonnaient d'un vacarme assourdissant fait d'un mélange de cris, de chants, de grosses caisses et de cuivres, alors que s'agitaient les drapeaux de Lyon et de Cachan.



Ambiance toujours le samedi soir au resto U (au passage, le repas servi n'était en aucune mesure comparable avec un repas au RU de Cachan, une bouteille de vin étant même offerte) lorsque les Cachanais épuisèrent leur répertoire de paillardes en guise de benedicite. Et l'un d'eux de faire remarquer, au moment de commencer à manger : "eh zut maintenant c'est tout froid!".

La nuit succédant à la soirée fut courte et peu réparatrice, entre le chauffage réglé trop faible, le fait de dormir à même le plancher, les allées et venues dans la tente, le réveil à 7h du matin, mais surtout les bretons jugeant bon de vouloir réveiller tous ces sportifs fêtards vers 4h du matin. Et pourtant le lendemain, pas question de flancher, que ce soit pour le rugby, le hand ou le badminton. Vainquant péniblement le sommeil, tout ce petit monde s'en est allé défendre chèrement sa peau ou encourager chaudement ses camarades ; car la bataille fut rude en effet, et personne ne fit de cadeau.

Cependant quand vint l'heure des résultats, c'est sans trop de surprise que fut annoncée la victoire de Lyon (avec quelques 300 points d'avance sur Cachan), qui y attachait d'autant plus d'importance que c'était leur dixième victoire dans la compétition et qu'à ce titre ils garderaient définitivement le légendaire trophée du C.U.L.... dommage de renoncer à un tel symbole des Inter-Ens, mais reste à voir quel nouveau trophée Lyon va créer. A noter également que Ker Lann, dernier du tournoi, remportait le prix du fair-play, alors qu'Ulm repartait bredouille.

Au final, ces Inter-Ens furent très différentes de celles de l'an dernier à Ker Lann, à cause notamment du fait que les différents participants aient été plus dispersés que l'an dernier (où tous les terrains de sport étaient sur le même campus, et les activités un peu plus étalées dans le temps). Mais tout cela n'aura pas empêché de perpétuer les traditions cachanaises et de passer

Anecdote

Alors que la plupart des Cachanais travaillaient dur à l'obtention du prix de l'ambiance lors du repas du samedi soir, un dénommé « Tartine », lyonnais de son état, vint nous voir et nous demanda d'un air sérieux : « Mais pourquoi donc les Cachanais exhibent-ils si souvent leur postérieur ? »

Chaleureux, amicaux, nous l'invitâmes à le comprendre par lui-même en lui proposant qu'il nous montrât le sien.... ce qu'il accepta (!) à la condition expresse que nous lui écrivions sur un bout de papier dix raisons nous incitant à dévoiler cette partie de notre anatomie. Voici ci-dessous la réponse collégiale – co-écrite à l'aide de bien trop de monde pour que je les cite tous ici, mais ils se reconnaîtront. Notez qu'elle parût le lendemain matin dans l'équivalent de La Sauce chez nos amis Lyonnais.

Pourquoi les Cachanais exhibent-ils si souvent leur postérieur ?

- Demande à CNS Conseil™ ;
- Parce que ça dérange les prudes des autres ENS ;
- Pour mieux cacher notre intelligence ;
- Parce que « ça fait longtemps qu'on les a pas vus... » ;
- Parce que « Lundi sodomie,..... »
- Parce que c'est pas tous les jours la pleine lune ;
- Parce que Mika a le plus beau cul du monde ;
- Parce que si t'as pas ta carte¹, tu rentres pas !
- Parce que si on montrait notre b***, les ulmiens rougiraient !

Merci donc à « Tartine » qui s'exécuta volontiers et aux Cachanais qui méritèrent tout le week-end le titre de « générateurs d'ambiance » !

Den's

d'agréables moments ; et puis, de toute façon : "on prendra notre revanche l'an prochain!".

Bilan sportif :

140 normaliens se sont déplacés pour participer, à Lyon, à cette 17e édition des Inter-Ens.

Cachan a engagé des équipes dans tous les sports garçons et filles, y compris lorsqu'il n'y avait pas de spécialistes, à l'image du judo où Ewen et Rémy ont combattu, alors que Rémy n'avait jamais fait de judo auparavant! Participer avant toute chose...

Participer, dans la mesure du possible en tout cas, car étant donné le laps de temps réduit (3 demi-journées), plusieurs sports avaient lieu simultanément à chaque fois, et pour de nombreuses personnes, ce fut un dilemme de devoir choisir entre hand et rugby, hand et badminton, volley et basket, etc... Néanmoins chacun aura pu pratiquer son sport de prédilection lors du week-end.

*** Samedi :**

Judo : 1. Lyon Seules deux judokates ont combattu (une ulmienne
 2. Ulm et une vaillante cachanaise).
 3. Ker Lann Leurs résultats ont été comptabilisés avec ceux des garçons.
 4. Cachan (3 participants)

Tennis de table : M 1. Lyon F 1. Lyon
 2. Lyon 2. Lyon
 3. Cachan 3. Lyon
 4. Cachan 4. Cachan

Escalade : 1. Lyon
 2. Ulm
 3. Cachan
 4. Ker Lann

Athlétisme : M 1. Ulm F 1. Cachan Victoires en relais F (10 participantes)
 2. Lyon 2. Ker Lann et saut en longueur M.
 3. Cachan 3. Ulm
 4. Ker Lann 4. Lyon

Foot : M 1. Lyon F 1. Cachan
 2. Ker Lann 2. Lyon
 3. Cachan 3. Cachan
 4. Cachan 4. Ulm
 5. Ker Lann

Volley : M 1. Ulm F 1. Ulm
 2. Lyon 2. Lyon
 3. Ker Lann 3. Ker Lann
 4. Cachan 4. Lyon

Basket : M 1. Lyon F 1. Lyon Ker Lann n'a pas engagé d'équipe fille
 2. Lyon 2. Cachan (la seule fille présente a joué dans l'équipe garçons)

-
3. Cachan
 4. Cachan
 5. Ker Lann
3. Ulm

Choré :

1. Lyon
2. Cachan
3. ex Ker Lann
Ulm

Bilan des points à l'issue du samedi :

1. Lyon	1330 points
2. Cachan	870
3. Ulm	685
4. Ker Lann	585

*** Dimanche matin :**

Rugby : M

1. Lyon	F	1. Lyon	Ker Lann n'a pas engagé d'équipe fille.
2. Cachan		2. Ulm	
3. Ulm		3. Cachan	
4. Ker Lann			

Hand : M

1. Lyon	F	1. Cachan	Ulm n'a pas engagé d'équipe fille. L'équipe de Ker Lann fille a été complétée par Lyon et Cachan à tour de rôle.
2. Ulm		2. Lyon	
3. Cachan		3. Ker Lann	
4. Ker Lann		4. Cachan	

Badminton : M simple :

1. Cachan	F	simple :	1. Lyon
2. Cachan			2. Lyon

double :

Cachan	double :	
--------	----------	--

Pétanque :

1. Cachan	Carton plein cachanais qui nous rapporte 150 points.
2. Cachan	
3. Cachan	
4. Cachan	

Bilan final :

1. Lyon
2. Cachan
3. Ulm
4. Ker Lann

Prix de la meilleure ambiance : Cachan
Prix du fair-play : Ker Lann

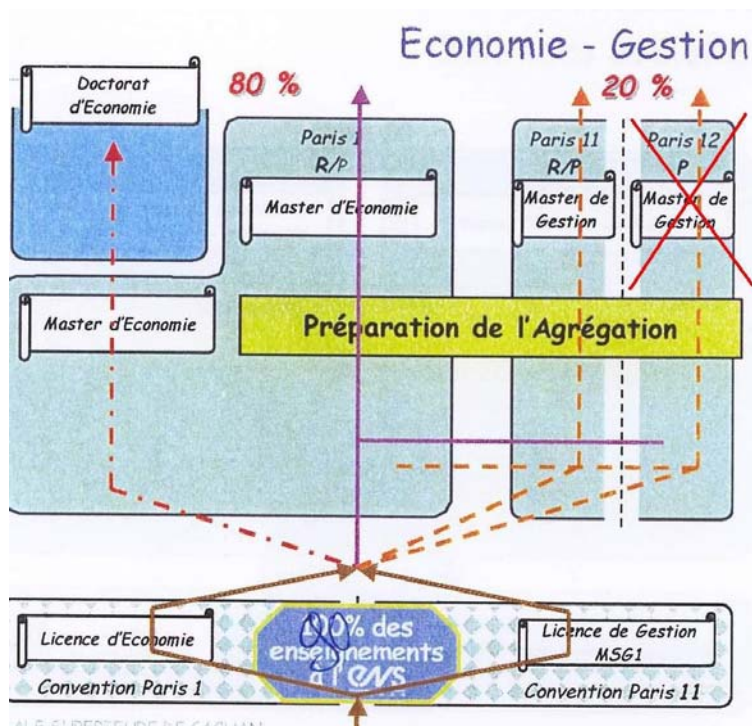
Pauline, pour le BdS



Le Conseil Scientifique

Le 19 octobre dernier a eu lieu le premier des deux Conseils Scientifiques de l'année. Tout fraîchement élu, j'y représentais les élèves de troisième et quatrième années. L'ordre du jour était gargantuesque. Nous devions assister à la présentation des projets de Masters en Science Humaines et Sociales (SHS) que présentera l'Ecole cette année afin de les mettre en œuvre à la rentrée 2005. Nous devions aussi assister à une présentation de l'état de la recherche en SHS à l'école, notamment par une description des laboratoires GAPP et IDHE. A tout cela s'ajoutaient les projets PPF et ERT présentés par différents laboratoires de l'Ecole, la campagne 2005 de postes d'enseignants-chercheurs et surtout de la présentation d'éléments de la politique scientifique de l'école pour le contrat quadriennal 2006-2009 qui va bientôt commencer à être négocié. Je ne vais, dans cet article, vous parler que de la mise en place des masters dans les départements SHS. Pour tout le reste, vous pouvez aller jeter un œil sur le compte-rendu de la réunion sur www.ens-cachan.fr/representants-eleves/ rubrique compte-rendu ou vous pouvez aussi écrire à elus_ens@crans.org.

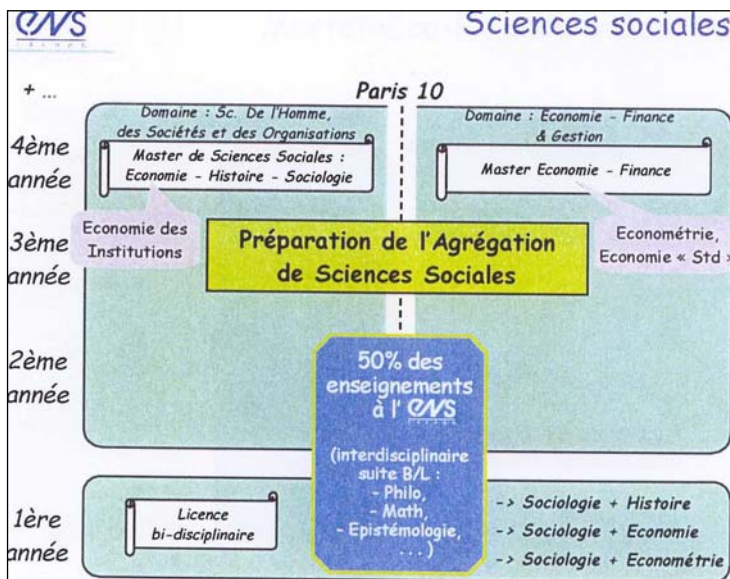
En ce qui concerne les éco-droit (D1, Ker Lann) avec Rennes I et les « designers » (C) avec l'Ecole Boule, les projets ont déjà été présentés au CA l'année dernière et soumis à l'approbation du ministère. A part quelques points isolés, les dossiers ont en général recueilli l'assentiment de ce dernier. Restaient donc les sciences sociales (D3), les éco-gestion (D2), les anglais (E) et les sportifs (STAPS, Ker Lann). Je ne présente dans cet article que les projets concernant des départements situés à Cachan : pour les STAPS, voire le site des élus.



Commençons par le **département d'éco-gestion**. D'abord, le principe d'une double licence d'économie (en partenariat avec Paris I) et de gestion (en partenariat avec Paris XI) est maintenu. Mais 90% des cours auront lieu sur Cachan. Cela permet garder la spécificité de la formation cachanaise. Cependant, à partir de la seconde année, donc au niveau du Master proprement dit, une plus grande liberté est laissée aux élèves : continuer une double formation en gestion (avec Paris XI) et en économie (avec Paris I), ou, déjà, s'orienter dans une branche plutôt que dans une autre. Il est à noter que la collaboration avec Paris XI au lieu de Paris XII (Créteil) aura, au moins, l'avantage d'une meilleure cohérence géographique. Il est à noter aussi qu'il est clairement envisagé que celles et ceux qui

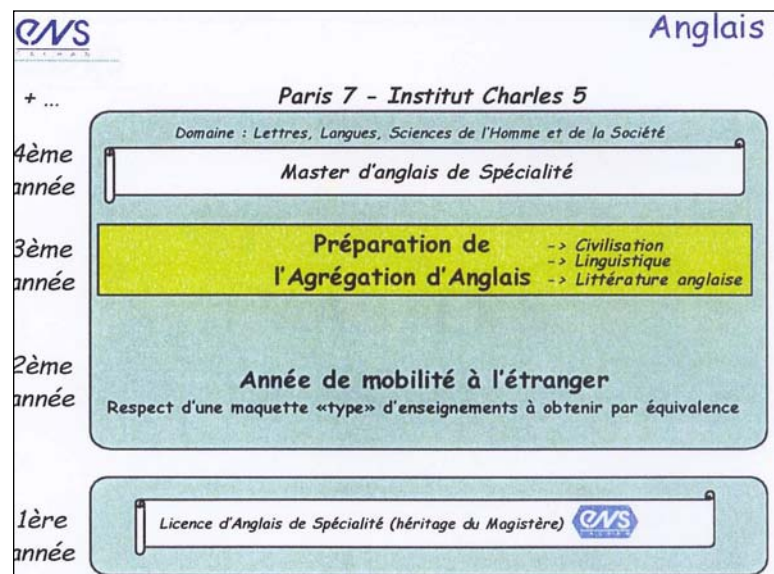
veulent franchement s'orienter vers la recherche en économie et qui ne souhaitent pas passer l'agrégation pourront le faire. Pour la majorité toutefois, la troisième année restera occupée par la préparation d'une des agrégations d'économie et de

gestion. Enfin, la quatrième année permettra de finir son Master ou de commencer une thèse. En ce qui concerne les Masters, l'ENS Cachan est cohabilitée avec Paris I au niveau des mentions et avec Paris XI au niveau de certaines spécialités. Pour plus de détails, jetez un œil sur le graphique suivant ou contactez-moi via la mailing-list des élus étudiants.



socialles, histoire, voire géographie) et une quatrième année pour finir son master. Il faut noter que l'ENS Cachan sera habilitée au niveau de la mention du Master et que ses laboratoires (GAPP et IDHE) seront fortement impliqués dans certaines spécialités de ces options. N'hésitez pas à jeter un œil aux graphiques et à me contacter pour toute question.

Terminons par le **département d'anglais**. Pour ce département, aussi, il y a très peu de changements : son organisation comme sa collaboration avec Paris VII semblent satisfaire élèves comme corps professoral. En première année, il y aura donc une forte implication en licence demandée. La seconde année verra les élèves partir à l'étranger pour une année universitaire strictement encadrée par une maquette type à respecter. Enfin, la troisième année est consacrée à la préparation de l'agrégation d'anglais (à laquelle les élèves, bien que désavantagés par leur cursus de spécialité, ont de bons résultats) et la quatrième année permet de terminer le master d'anglais de spécialité commencé par son M1 à l'étranger. Il est à noter que l'ENS Cachan ne sera cohabilitée dans le Master d'Etudes anglophones de Paris VII qu'au niveau de la spécialité « Anglais de spécialité ».



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site !

Den's

Dossier

Ce mois-ci, le dossier est consacré au projet de Constitution Européenne. Dans un futur proche, vous serez amené à voter lors d'un référendum pour exprimer votre choix : ce Traité Constitutionnel vous convient-il ? Deux de nos camarades ont souhaité vous donner leur point de vue : l'un explique pourquoi il faut, selon lui, voter non, et le second pourquoi voter oui. Au delà des certitudes et des réputations, nous espérons que ces deux articles feront naître le débat, qui est la moelle de la démocratie.

Pourquoi est-il préférable de ne pas voter oui à la Constitution Européenne ?

Dans le présent article, je vais m'attacher à démontrer en quoi ce texte est en contradiction avec ma vision de ce que devrait être la construction européenne. Pour moi, elle devrait être celle issue des accords de Lisbonne signés en mars 2000 : il s'agit de doter l'Union Européenne de « l'économie du savoir la plus compétitive et la plus dynamique au monde permettant une croissance économique durable avec des emplois meilleurs et plus nombreux et une plus grande cohésion sociale »¹. Je désire aussi, sur le long terme, ne pas devoir renoncer à tout espoir crédible de hausse de notre niveau de vie et donc ne pas voir disparaître l'ensemble de nos acquis sociaux obtenus depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. J'insiste sur le fait que je suis profondément européen. En fait, je crois sincèrement que j'aspire au même but que mon contradicteur. Cependant les moyens actuellement employés et ceux qui vont être institués semblent loin d'être les plus adéquats. Je vais tâcher d'explicitier mon propos en reprenant les arguments les plus utilisés par les partisans du OUI.

Le traité Constitutionnel ne fait pas office de Constitution.

Je suis persuadé du contraire pour deux raisons. Premièrement, Valéry Giscard d'Estaing a choisi pour titre de son livre présentant son travail « La Constitution pour l'Europe ». Deuxièmement, un texte qui prétend fixer les modalités du fonctionnement institutionnel et les grands principes de gouvernance de l'Europe s'inscrit tout à fait dans la définition du terme Constitution.

Le traité Constitutionnel, s'il est ratifié par tous les pays, sera une Constitution comme une autre.

Ce texte est divisé en quatre parties. Je n'ai absolument rien contre le contenu, excepté la partie 3 et les modalités de révisions qui lui sont associées. Si cette partie n'existait pas, je défendrais ce texte. En effet, la partie 1 permet des avancées politiques essentielles au bon fonctionnement de l'Europe politique. Mais je suis sûr que mon contradicteur vous l'expliquera mieux que moi. De plus, à quelques précisions près, je supporte vivement la Charte des Droits Fondamentaux qui constitue la partie 2.

Cependant, je ne peux accepter la partie 3. Cette dernière fixe la politique économique que le pouvoir politique européen se devra de suivre pour plusieurs

¹ <http://www.e-education-europe.org/fr/rubriques/europers/3.asp>

génération. Aucune autre constitution de société démocratique ne contient de fixation de la politique économique à suivre, surtout aussi précise. En effet, le plus grand principe de la démocratie est sans doute de pouvoir voter pour un candidat proposant un programme, donc une politique économique et sociale, qui satisfait au mieux la majorité des citoyens. Le problème, c'est que si la majorité des Européens désirent finalement une autre politique que celle fixée par cette Constitution, le candidat élu ne pourra l'exercer qu'en modifiant la Constitution.

La Constitution ne fixe rien, il est possible de la modifier.

C'est faux. Le texte prévoit de façon relativement précise la politique économique et monétaire à suivre dans le chapitre 2 de la partie 3. Ce chapitre sépare la politique économique de la politique monétaire. Ceci n'est pas très pertinent sachant que l'inspiration de la politique économique engagée par l'Union est globalement issue de la pensée monétariste : « L'objectif principal du système européen des banques centrales est de maintenir la stabilité des prix » (article III-185-1). La politique économique est donc directement liée à la question monétaire. L'article IV-445-2 précise qu'il faut l'unanimité du Conseil des Ministres pour « le cas de modifications institutionnelles dans le domaine monétaire ». Le problème, c'est que l'unanimité à 25 est, en pratique, quasiment impossible à obtenir tellement les intérêts des pays membres sont encore divergents. Par exemple, il a fallu au moins trois ans pour obtenir un consensus sur ce texte dont personne ne conteste le caractère libéral. Si on désire une modification à des fins de politiques économiques plus axées vers le social, combien de temps cela prendra-t-il pour que les élus, désignés par la majorité, puissent être autorisés à entreprendre leur politique ? Connaissant l'importance des « a priori » idéologiques libéraux de tout ou partie de la classe politique actuelle et à venir (à droite comme à gauche) et l'importance de certains lobbies influents comme l'UNICE (MEDEF européen), cela risque de prendre encore plus de temps. On limite donc le potentiel démocratique de l'Europe de demain.

Accepter cette Constitution, c'est pouvoir concurrencer les autres grandes puissances comme les Etats-Unis.

Permettez-moi d'en douter. La Banque Centrale américaine a pour objectif, au même niveau d'importance, de maintenir la stabilité des prix et de promouvoir la croissance. Ainsi, les autorités d'outre-atlantique ont pu notamment recourir au déficit budgétaire massif pour relancer la croissance : beaucoup d'analystes affirment régulièrement que la croissance est repartie. Les déficits, selon leur nature (durée et utilisation), ne sont pas tous sains pour l'économie, mais ils peuvent l'être. Or l'article III-184-1 précise que toutes les sortes de « déficits publics excessifs » sont à éviter. Les déficits publics trop excessifs ont tendance à entraîner une augmentation des prix, ce qui va contre l'objectif prioritaire de la B.C.E. Je ne dis pas qu'il faut forcément l'utiliser pour relancer la croissance dans notre économie. Mais il n'est pas prudent de s'en priver pour les décennies à venir. Cela revient à partir avec un handicap relativement important dans la compétition des grandes puissances économiques mondiales.

C'est grâce à cette Constitution que l'Europe sociale sera possible.

Il y a de quoi être fort pessimiste et pour au moins deux raisons. Premièrement, dans tous les plus grands pays européens les réformes économiques et sociales engagées vont toutes dans le même sens, et ce quelque

soit la couleur politique des gouvernements. En Allemagne par exemple, le chancelier socialiste a entamé l'application de son « agenda 2010 », réformes de même nature que celles entamées par M. Raffarin en France. Il existe donc une sorte de fatalisme quant au choix de ces réformes à caractère libéral. Le contexte économique les imposerait. Mais sur le long terme, ce sont les dirigeants de ce monde qui élaborent le contexte. Il semblerait donc qu'ils aient déjà choisi.

Deuxièmement, l'article III-71 précise qu'il faut l'unanimité pour changer la donne en matière fiscale. Dans le contexte de concurrence actuelle toutes les ressources permettant le financement de notre système social sont menacées. Car si la force politique ne peut imposer une harmonisation vers le haut, seule la pression du marché joue et tend à harmoniser les systèmes fiscaux sur les pays imposant le moins les grandes entreprises.

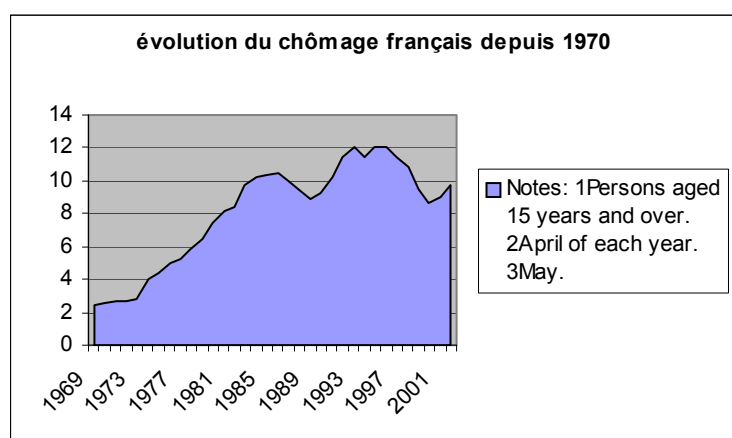
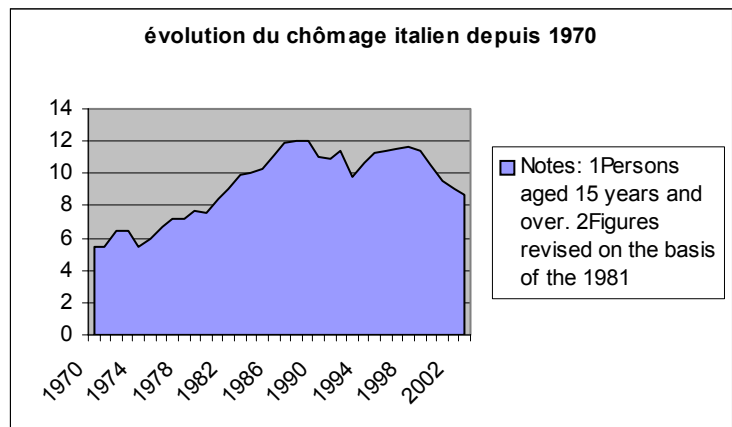
La Construction européenne est une progression constante vers les mêmes objectifs.

C'est en partie faux. L'Europe se construit depuis les années 1950, mais dans les années 1970, avec les chocs pétroliers et les crises de productivité qui en découlent, les politiciens européens adoptent une nouvelle façon de concevoir l'économie, une conception plus libérale qui, pour moi, ne se justifiera que jusque dans les années 1990. Depuis presque 30 ans ce sont d'ailleurs parfois les mêmes politiciens qui construisent l'Europe (Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac...)

Pourquoi changer de politique, puisque celle-ci a permis la création de l'Euro, ce qui nous assurera un avenir plus prospère?

Je ne suis absolument pas opposé à la création de l'Euro. Mais je m'insurge contre les autres conséquences de la politique entreprise depuis au 20 ans en Europe. En effet, le chômage de masse s'est installé sans grand espoir de réduction. La croissance n'est plus qu'en moyenne de 2% au lieu de 4% auparavant. L'endettement des administrations publiques augmente de façon inquiétante risquant, à terme, de

mettre l'Etat en situation de faillite. Aucun économiste ne conteste le fait que les inégalités aient augmenté, portant ainsi atteinte à cette « cohésion sociale » pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre société. Les budgets prévus pour la Recherche sont en complète contradiction avec l'objectif des accords de Lisbonne. La financiarisation de l'économie, devant réduire les problèmes liés à l'investissement, en pose justement de



nouveaux². Attention, je ne dis pas qu'il faut tout jeter. Cependant il reste imprudent de fixer les moyens de cette politique dans la Constitution, alors que des modifications sont à apporter pour permettre une résolution des problèmes qu'elle entretient.

Le texte de la Constitution permet de garantir un bon fonctionnement de notre démocratie.

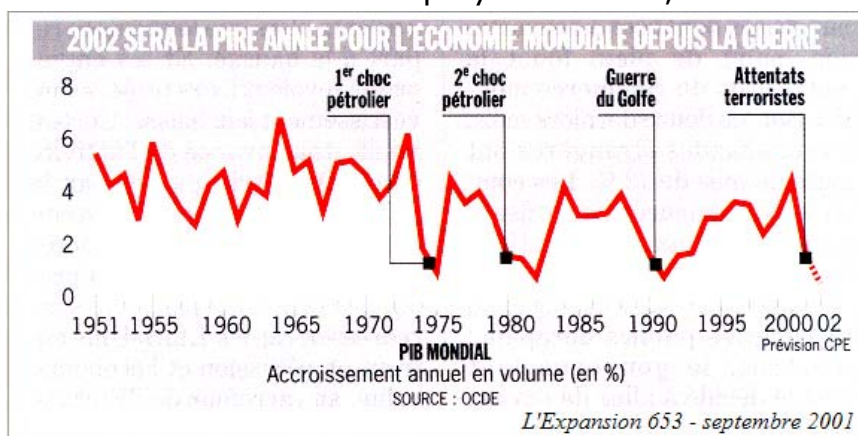
L'article II-71-2 garantit la liberté d'expression et le respect de leur pluralisme. En France, tous les quotidiens d'information générale considérés de qualité sont menacés par la crise économique que traverse le secteur (Monde, Figaro, Humanité...)³. Dans presque toute l'Europe le pluralisme des médias est en grave réduction, notamment en ce qui concerne le débat sur cette Constitution⁴. Les médias ont du mal à faire leur autocritique et de nombreuses associations (ATTAC...), syndicats de journalistes (l'association européenne des journalistes...) dénoncent ce problème en manifestant⁵, mais sans appui médiatique et politique. On dit souvent que la santé d'une société démocratique se mesure à la qualité de ses médias. Sachant que la majorité de nos citoyens préfèrent les journaux télévisés comme ceux de TF1 et lisent de moins en moins de journaux réputés de qualité, vers quel type de société se dirige-t-on ? A la libération, l'Etat était intervenu pour garantir l'existence de médias de qualité, mais aujourd'hui rien à ma connaissance n'est envisagé pour sortir le « quatrième pouvoir » de cette crise.

Les conséquences du NON seraient inutilement désastreuses.

Si la Constitution ne passe pas, l'Europe fonctionnera comme elle le fait actuellement, jusqu'à ce qu'on nous propose une nouvelle Constitution. Ensuite, le délai d'élaboration d'un nouveau texte n'est pas si important : on ne repart pas à zéro puisque les parties 1, 2, 4 ne sont pas réellement contestées.

La partie 3 ne fait que reprendre le fonctionnement actuel de l'économie européenne, la fixer n'est donc pas un problème. De toutes façons, il n'y a pas d'alternative.

Effectivement, il n'existe pas d'alternative générale et précise. Mais en évitant le débat, on ne va pas débattre des solutions à apporter et encore moins encourager les réseaux de chercheurs qui y travaillent, comme le P.E.K.E.A⁶. De



² « L'économie en question » émission sur France Culture du 01/11/2004.

³ « Les matins de France Culture » émission du 06/10/2004.

⁴ « Le premier pouvoir » émission présentée par Elisabeth Lévy 11/09/2004.

⁵ « Le premier pouvoir » émission présentée par Elisabeth Lévy 06/11/2004.

⁶ <http://fr.pekea-fr.org/>

plus les opposants à cette Europe ne débattront plus du tout dans les mêmes conditions, ce qui laisse espérer une alternative à ce texte. Au bout de vingt ans, il est possible de juger les résultats d'une politique économique. Si au moment du vote des accords de Maastricht en 1993 il était possible de douter, onze ans plus tard il paraît évident que beaucoup d'indicateurs sont dans le rouge (comme il est précisé plus haut). Enfin, depuis au moins six ans les partisans du NON sont plus organisés que jamais. Par exemple, les forums sociaux mondiaux ne sont que très récents. Sur l'échiquier politique français il faut savoir que seuls une grosse moitié du P.S et l'U.M.P soutiennent ce texte. Si malgré leurs divergences toutes les autres tendances sont unanimement contre c'est quand même qu'il existe matière à réfléchir, surtout que ces partis sont en plus loin d'être tous catalogués comme extrémistes. Beaucoup de citoyens disent qu'ils voteront OUI mais ne savent pas réellement expliquer pourquoi. Alors permettons aux citoyens de réfléchir dans de bonnes conditions au lieu de se précipiter. C'est tout de même la moindre des choses dans une démocratie.

Par conséquent, voter OUI revient à accepter les gros avantages et les importants reculs économiques et démocratiques de ce texte. Voter NON ne va certainement pas plonger l'Europe dans une crise abyssale ; en revanche il peut permettre de voter un texte plus en adéquation avec les attentes des citoyens européens. Vu le succès des manifestations contre les réformes sociales en Italie, en Allemagne, en Hollande et en France, je crois que c'est plutôt dans cette vision que s'inscrit le socle de l'identité européenne issue de la fin de la Second Guerre Mondiale.

Jambu Marc-Antoine (Buj)

OUI à la constitution, c'est OUI à l'Europe



Au cours de l'année 2005, probablement le 9 mai 2005, jour de l'Europe, le peuple français va devoir approuver ou non le projet de Constitution Européenne. Cette Constitution a été ratifiée par les 25 pays membres de l'Union Européenne en juin dernier, et se base sur le travail de la Convention Européenne composée de centaines de parlementaires de tous les pays, représentant bien mieux le peuple européen que ne le font habituellement nos gouvernements lors des grands traités européens. Le dernier en date est le Traité de Nice, mis en place pour faire face à l'intégration des 10 nouveaux pays de l'UE et qui sera en vigueur au moins jusqu'en 2009, année de son éventuel remplacement par la Constitution. Après sa ratification, chaque pays doit la soumettre à la légitimité populaire, dans le cadre de notre pays, cela doit se faire par la voie du référendum populaire.

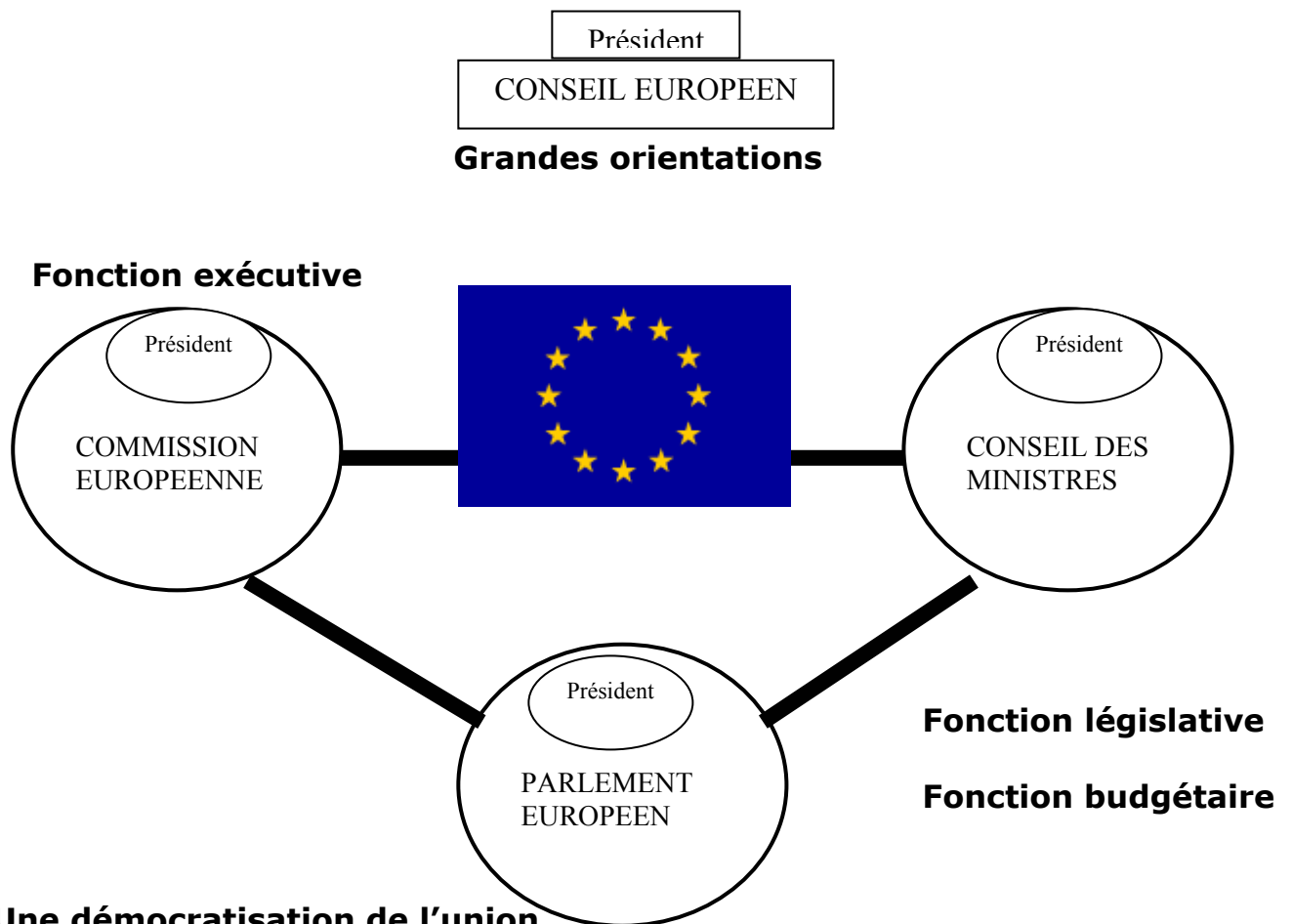
Quel est l'objet de cette constitution ? **Une constitution est le texte fondamental qui détermine la forme du gouvernement d'un pays.** S'il en existait une pour l'UE, cela lui donnerait donc vocation à devenir un même pays,

même si elle donnerait beaucoup plus d'importance aux différents Etats qui la composent qu'aux Etats-Unis par exemple. **Un pays fédéral basé sur la charte des droits fondamentaux**, sur les principes de respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme. Ces valeurs peuvent paraître conventionnelles, elles ne sont malheureusement pas l'apanage de toutes les grandes puissances. C'est ce qui donne à ce référendum une connotation particulière. Il ne s'agit pas de n'importe quelle constitution. En 1946, en France, le peuple a dit non au premier projet constitutionnel qu'on lui présentait (pour mettre en place la IV^{ème} République). Quelque mois plus tard, on lui on présentait une nouvelle. Seulement, la France avait déjà connu beaucoup d'autres constitutions et constituait un même pays depuis longtemps. Le débat ne s'est pas joué entre des régions qui voulaient plus d'indépendance et d'autres plus d'intégration, entre Marseille, Paris et Toulouse. Refuser la constitution n'était pas refuser la France.

Ce n'est pas le cas avec la Constitution Européenne. Le débat ne va pas se jouer, ne doit pas se jouer entre la droite et la gauche, entre des libéraux et des socialistes. D'ailleurs, en France, la gauche est tout aussi divisée que la droite. Autre exemple : M. Aznar et M. Miller, respectivement chefs des gouvernements espagnols et polonais au début de cette année, libéraux convaincus, étaient les principaux adversaires de ce projet. Heureusement pour l'Europe ils ont été remplacés par respectivement M. Zapatero et M. Belka, des gens qui pensent **qu'il est préférable de perdre de la souveraineté espagnole et polonaise au profit de la souveraineté européenne**. Le débat va, doit se jouer entre les souverainistes et les Européens.

Nous touchons là au cœur du débat. Ce n'est pas seulement symboliquement que cette substitution de souveraineté se produira parce que l'UE sera doté d'un texte fondamental, c'est surtout par la façon dont celui-ci va structurer les pouvoirs au sein de l'Union, en **favorisant les prises de décisions supranationales, la démocratie et la lisibilité de son organisation**. La Constitution reprend aussi les traités antérieurs qui touchent aux dispositions économiques, notamment l'Acte Unique (1986), le Traité de Maastricht (1993) et celui d'Amsterdam (1997) et c'est ce qui pose problème, nous allons le voir, étant donné qu'aucune autre constitution au monde ne comporte de dispositions économiques. Elle reprend aussi la Charte des Droits Fondamentaux signée en 2000. Nous allons d'abord énumérer les principales avancées de l'union. **Il n'y a que des avancées, et aucun recul.**

• **Une clarification des compétences de chacune des institutions.** Qui a le pouvoir au sein de l'UE ? Au terme du projet de constitution, le cadre institutionnel proprement dit comprend le Parlement Européen, le Conseil Européen, le Conseil des ministres, la Commission Européenne et la Cour de justice. Le Conseil des ministres et le parlement partagent le rôle de législateur. La Commission est en quelque sorte le gouvernement de l'union. Le Conseil Européen continue de donner les grandes impulsions politiques à l'union. Enfin, pour représenter clairement l'union, la Constitution dotera celle-ci **d'un président** nommé pour deux ans et demi. Actuellement, le Président du Conseil est nommé pour 6 mois seulement, et est chef d'Etat d'un des pays de l'Union. Il y aura aussi un ministre des affaires étrangères de l'union.



• **Une démocratisation de l'union.**

Le Parlement Européen, qui est l'institution dans laquelle sont représentés les états membres, prend plus d'importance avec la Constitution. La procédure de codécision, par laquelle le parlement décide conjointement avec le Conseil, est étendue à de nombreux domaines. De plus, les décisions du conseil des ministres sont prises à **la majorité qualifiée** : pour qu'une décision soit prise, les Etats y votant favorablement doivent représenter à la fois **60 % des Etats-membres et 60 % de la population de l'UE**. Cela permet de prendre en compte à la fois les populations : des pays comme l'Allemagne et la France auront logiquement plus de poids que des pays comme le Luxembourg ou Malte, et les Etats, puisque l'UE a vocation à devenir une fédération, et le Luxembourg est un Etat à part entière.

• **Une facilité de prise de décision.**

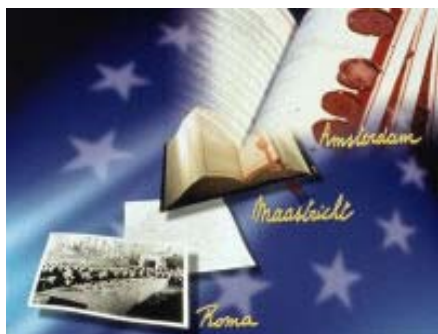
La Commission ne disposera que de 15 commissaires au lieu des 25 actuels. Il n'y a donc plus un commissaire par pays : il est normal que des pays comme l'Angleterre ou l'Italie disposent d'un commissaire en permanence, quand des pays comme Chypre ou la Slovénie ne disposeront d'un commissaire que par intermittence. Le nombre de décisions prises à la majorité qualifiée est considérablement étendu. Cela est très important, car à 25 pays ou plus, cela est difficile de prendre des décisions à l'unanimité. On doit regretter que dans le domaine fiscal les décisions continueront à être prises comme cela.

• **Le cadre juridique pour un certain nombre de pays ayant une forte volonté d'intégration pour avancer plus vite que les autres.**

Il ne faut pas se leurrer, la Constitution a été adoptée par des pays qui auront sans doute des réticences à aller plus loin dans l'intégration. La

Constitution va permettre à un noyau dur de pays comme la France, l'Allemagne et le Benelux d'aller plus loin dans ce sens sans attendre les autres, mais probablement en les entraînant.

La Constitution reprend aussi les traités antérieurs, ceci pour un souci de simplification. L'UE actuellement ressemble à un imbroglio de traité, et le citoyen s'y retrouvera un peu mieux (un peu moins mal) s'il existe un unique texte qui rassemble tout ce qui fait l'union. L'union est d'abord fait de traités économiques, nous n'aurions pas pu arriver à un tel résultat si nous n'avions pas mis en commun nos marchés. Les pères fondateurs de l'UE ont construit la paix en Europe sur la mise en commun de nos économies, et ils ont réussi. C'est ainsi que l'on trouve inscrit dans la constitution les grands principes du libéralisme qui régit nos économies contemporaines, ce qui permet aux détracteurs de l'Europe d'appeler à y voter non pour « ne pas graver le libéralisme dans le marbre de la Constitution ». A ceci il faut répondre deux choses. Premièrement, **on pourra toujours changer une disposition de la constitution à l'unanimité des Etats-membres. Il sera aussi difficile de le faire qu'avant pour un traité**, mais toujours possible : par exemple, le Traité d'Amsterdam a récemment été modifié à l'unanimité vers plus de souplesse quant au déficit public. Ces dispositions ne sont que le fruit de l'idéologie économique dominante, elles changeront si l'idéologie évolue. Deuxièmement, **de toute façon, faire avancer l'Europe c'est faire avancer la possibilité de réaliser n'importe quelle politique économique et sociale. Il n'est plus possible aujourd'hui pour un petit pays à l'échelle mondiale comme la France de tracer seul une voie économique et sociale alternative, par contre une grande puissance de 400 millions d'habitants peut y arriver.**



Le projet de constitution qu'on va vous présenter est le fruit d'une année et demie de débats acharnés et **d'un consensus** entre 25 pays très difficile à trouver. En conséquence, son adoption sera un grand pas pour l'Europe. S'il est rejeté, l'Union fonctionnera avec le traité de Nice qui comporte de moins que la constitution les quatre points que j'ai énoncés (clarification, démocratisation, facilité de prise de décision, cadre juridique d'un noyau dur) et tous les traités économiques antérieurs continueront d'exister avec autant de légitimité. Il faudra attendre des années avant qu'une nouvelle opportunité se présente. **C'est pourquoi mon OUI à ce traité permettra de faire avancer l'Europe et de donner aux européens le pouvoir d'avoir leur mot à dire dans les affaires du monde.**

François Malleret

Actualités Campusiennes

Sono :

L'école en marche : projet Guinée 2004 de SoNo

Alors que la France bâillait une n-ième fois devant la rediffusion du 6^{ème} épisode de la 7^{ème} compagnie, mort de Jean Lefèvre oblige, une vaillante équipe de cinq Kchanais (ou pas !) s'engageait aux confins de la Terre dans l'aventure la plus noble qui soit : diffuser le Savoir et la Connaissance, ou plus modestement construire une école en Guinée dans le village de Warenya.

Mais avant de commencer, plantons le décor : la Guinée est le pays qui connaît une des plus fortes pluviométries du monde. Deux conséquences s'imposent : la végétation est magnifique, verte et luxuriante ; il vaut mieux se chausser de sandales amphibies.

Du reste, nous ne nous sommes pas contentés de mesurer la profondeur des flaques du bout de nos délicats petons. Les deux premières classes de l'école ont été réalisées en 2002 par SoNo, les



latrines ont suivi en 2003. Cette année, il fallait étendre l'école pour permettre d'accueillir des niveaux supplémentaires. Deux salles de classes, un bureau et un magasin ont été rajoutés, pour un coût total de 8 800 €, financé essentiellement par le Comité des Relations Internationales et des Jumelages de la ville de Cachan, le Conseil Général du Val de Marne et le Conseil Régional d'Ile-de-France, que nous tenons à remercier.

Nous avons passé un mois à courir dans la ville pour trouver ici quelques sacs de ciment, là du bois pour la charpente, et là-bas un camion qui nous transporte le tout au village. Le marché guinéen n'obéit certes pas aux mêmes usages qu'en France. Pour arriver à ses fins, il faut une bonne dose de patience, des talents de négociateur et un peu de courage. Les vendeurs de ciment sont en rupture de stock ? Qu'à cela ne tienne, remettez à untel la somme d'argent, et le lendemain dix tonnes de ciment vous attendent dans un container.

Que les transactions se fassent systématiquement en liquide, cela va sans dire. Mais quant au change, le taux se négocie lui aussi dans la rue, directement avec le cambiste. Compte tenu des sommes nécessaires à la construction de l'école, l'épisode se termine comme une scène du Parrain, au fond d'une arrière boutique, toutes portes et fenêtres closes, à compter un à un des dizaines de millions de francs guinéens, en coupure de 5 000 et 1 000 FG (1 million de FG représentent 300 €).

Nous ne rentrerons pas dans les détails de tous les échanges que nous avons eus avec la police. Un seul chiffre à retenir : quoi que vous fassiez ou ne fassiez pas (du délit de fuite sans permis à l'absence de triangle de signalisation en cas d'arrêt), l'amende est de 40 000 FG... négociables !

Avec un programme pareil, nous n'avons eu que peu de temps pour visiter le pays, mais les contacts humains que l'on a pu faire étaient extrêmement enrichissants.

Si nos projets vous intéressent, SoNo recrute, que ce soit pour son projet d'appui pédagogique au Laos ou ses projets en Afrique ! Nous prévoyons cette année, en Afrique, de construire et d'équiper une case de santé au Sénégal ainsi que de réaliser un cyberspace qui permettra de donner des formations à l'informatique.

Si vous n'avez pas le temps mais que vous nous aimez quand même, passez lors des soirées organisées à la kfet. Les bénéfices, de même que les subventions que nous touchons, servent intégralement à financer les projets.



Pour nous contacter :

sono@ens-cachan.fr

Bertrand

KitchENS :

Le mercredi 3 Novembre a eu lieu dans la cuisine de la K'fet la première "réunion" de KitchENS, le club cuisine de l'ENS. Réunion... Réunion... Disons plutôt cuisine collective, 12 cuisiniers en herbe s'activant pour réaliser tout un repas autour d'un thème enfin, ici, une destination culinaire : Cuba. Et surtout une dégustation collective! Miam! Et voilà nos 12 marmitons attablés pour savourer à l'unisson le poulet ivre, les bananes frites et la salade de fruits exotiques qu'ils avaient préparés avec leurs mimines. Poulet ivre? Kesako? Un poulet après une nuit à la Kokarde? Non, non, pas du tout! C'est tout simplement une recette typiquement cubaine de poulet au rhum et aux olives vertes (dans les grandes lignes).

Si vous voulez plus de détails sur les recettes de cette soirée ou celles des autres manifestations de KitchENS, vous pouvez aller faire un tour sur le site du club : www.crans.org/clubs/kitchens en cours de construction.

Si vous êtes plus particulièrement intéressés par Cuba, vous pourrez retrouver les recettes de la soirée imbriquées dans le roman gastronomique de René Vazquez Diaz, "Saveurs de Cuba", chez Calmann-Lévy.

Pauline, pour KitchENS

Charte d'utilisation du matériel de KitchENS :

1. Comment emprunter ?

Si l'emprunt est prévu de longue date, le matériel peut-être réservé par l'envoi d'un mail à la mailing-list du club : club-kitchens@crans.org, ou en s'adressant directement à un responsable. Le bon enregistrement de la réservation sera confirmé par un mail d'un responsable. Sinon, il suffit de contacter un responsable disponible pour retirer le matériel le jour même.

2. Cotisation :

Pour emprunter du matériel, deux formules sont proposées :

- formule **fidélité**: paiement de 10 euros = nombre illimité d'emprunts
- formule **one shot** : 2 euros pour l'emprunt d'un appareil électrique et 1 euro pour l'emprunt global d'autre matériel. Si au moins un appareil électrique est emprunté, il n'y a aucun frais supplémentaire pour l'emprunt de matériel non électrique

Dans tous les cas, un chèque de caution de 50 euros est requis. Il ne sera encaissé qu'en cas de dégradation du matériel.

3. Le jour de l'emprunt :

Il faut compléter la fiche d'emprunt de l'appareil en précisant le jour de l'emprunt, l'échéance de l'emprunt, le nom, le numéro de chambre ainsi que l'adresse mail ou le numéro de téléphone de l'emprunteur.

4. Modalités de l'emprunt :

Le matériel doit impérativement être rendu **dans les délais** (c'est-à-dire, 3 jours après le jour de l'emprunt, sauf mention contraire lors de la réservation) **dans sa totalité et en bon état**. Il doit de plus avoir été **préalablement lavé**.

Tout manquement à ces règles de base entraînera une interdiction d'emprunt à l'avenir.

Matériel KitchENS empruntable (Liste provisoire) :

Matériel non-électrique:

- 5 Poêles dont une crêpière
- Grande sauteuse (+ couvercle)
- Casserole et son couvercle
- 1 spatule
- 1 grande cuillère
- 2 moules à cake
- 1 moule à manqué
- 1 grand plat à gratin
- 1 passoire
- 1 petit bol en verre
- 1 bol (en métal, taille moyenne)
- 1 grand bol en métal
- 4 économes
- 4 couteaux
- 2 gants
- 1 verre doseur
- 1 petit panier

Appareils électriques:

- Grill électrique
- Appareil à raclette
- Gaufrier
- Balance électronique
- Batteur électrique et accessoires

Les K'yottes :

Histoire de K'yottes

Les K'yottes se refont une santé! Représentées en moyenne par cinq à six Cachanaises, les K'yottes, joueuses de l'équipe de rugby féminin de l'ENS Cachan, avaient du mal à s'entraîner convenablement, faute d'effectifs satisfaisants, mais certainement pas faute de motivation. Peu importe, notre équipe s'est présentée aussi déterminée que jamais aux Inter-Ens, rendez-vous majeur que pour rien au monde nous n'aurions voulu manquer.

Sur place, plusieurs sportives de bonne volonté se sont jointes à nous pour constituer l'effectif tout à fait honorable de dix joueuses. Malheureusement, en face de nous, les Lyonnaises et surtout les Ulmiennes, si elles ne savaient pas vraiment mieux jouer au rugby que nous, avaient en tout cas des gabarits nettement plus costauds. Il nous aurait donc fallu plus de technique pour pouvoir compenser cette différence physique. Ni notre solidarité, ni notre envie de jouer et de bien faire n'auront suffi à éviter deux défaites ; néanmoins nous aurons au moins eu la fierté de présenter notre équipe, contrairement à Ker Lann qui a dû y renoncer. Et pour la plupart d'entre nous, c'était la première initiation à la compétition en rugby, qui ne donne envie que de recommencer, quels que soient les résultats.



Les K'yottes
Aspique - ENS Cachan

Et cela tombe bien, car la conjoncture se fait soudainement beaucoup plus favorable pour les K'yottes! En effet, grâce à la mise en place d'un partenariat avec les rugueuses de l'INA, nous bénéficions désormais des conditions d'entraînement dont nous rêvions : 10 à 15 joueuses présentes à chaque entraînement, les conseils d'un entraîneur, et la possibilité d'inscrire en FFSU une équipe mixte ENS Cachan/INA-PG. Une solution idéale pour progresser rapidement, découvrir le rugby sous toutes ses faces au travers des matches, et se faire complètement plaisir.

Alors l'an prochain c'est sûr, nous prendrons une revanche indiscutable!

Et en attendant, nous accueillons à bras ouverts toutes celles qui voudraient se joindre à nous ou découvrir enfin le rugby, avec l'espoir de pouvoir former prochainement une véritable équipe cachanaise.

Pauline, pour les K'yottes

Les Propositions d'ITAC⁷

Régulièrement, ITAC*, par l'intermédiaire de Patrice Aurand, propose, sur la mailing-list de La Sauce, une sélection de pièces de théâtre jouée sur la région parisienne. Pour remercier sa constance, nous publions une rubrique dédiée à sa sélection.

Mes jambes, si vous saviez, quelle fumée...

avec **Pierre Maillet, Jean-François Auguste, Elise Vigier**, mis en scène par **Bruno Geslin**.

Un hommage à l'œuvre photographique et à l'homme Pierre Molinier. Salué par les surréalistes, Pierre Molinier n'a cessé de mettre en scène ses fantasmes centrés sur le travestissement et sur les jambes gainées de noir. Le Théâtre des Lucioles nous fait entendre son extrême liberté et la fulgurance de son rire. Un spectacle incisif et joyeux.

Théâtre de la Bastille

- Métro : Bastille
- Jusqu'au 14 novembre, du mardi au samedi à 21h et le dimanche 17h
- Tarifs: étudiants: 9.50€ /autres: 12€

Ivanov

de **Tchekov** avec **Alain Batis, Olivier Breuils, Isabelle Censier, Gérard Chabanier, Stéphane Gallet, Serge Lipszyc, Patrick Palméro, Carolina Pecheny, Christine Rey, Sharmilla Roy, Alain Carnat, Marco Candore, Caroline Santini, Sandrine Lamblin, Uma Pommot, Sylvain Méallet, Bruno Cadillon**, mis en scène par **Serge Lipszyc - Alain Batis** avec la collaboration de **Valérie Durin**.

« Il y'en a des milliers, des Ivanov... L'homme le plus normal du monde, pas du tout un héros. Et c'est ça justement qui est très difficile » Anton Tchekhov.

Ivanov est la première pièce de Tchekhov. Elle porte en germe tous les thèmes qui feront de lui l'un des plus grands auteurs dramatiques tous les temps. La solitude, le désœuvrement, le temps qui file, les illusions perdues, les filles à marier, les séducteurs de province, les femmes aimées et délaissées, les propriétés prêtes à changer de main, les spéculateurs, les affairistes, le médecin de service, l'humour, la terre, le sang, la boisson, l'amour, le désir, la mort. Une étrange partition. Une pièce écrite en deux temps. Une tragédie lumineuse. Tchekhov, médecin de l'âme ne juge pas. Il donne à voir. Pas de bons et de méchants. De l'humanité. Il cloue le bec aux donneurs de leçon.

ARIA à Pantin

- Métro : Eglise de Pantin
- Samedi 13 novembre à 21h et dimanche 14 novembre à 17h
- Tarifs: contacter Patrice Aurand pour des contremarques à 10€

⁷ ITAC : **I**mprovisation **T**héâtrale **A** **C**achan

Les Cachanais ont la parole

Cette rubrique est faite pour vous : vous voulez pousser un coup de gueule ? Passer une petite annonce, sérieuse ou pas ? Lancer un débat (pour les trolls™, ce sera plus dur que sur les news !) ? Raconter la dernière blague de votre grand-mère ? N'hésitez pas, envoyez vos petits mots à lasauce@rip.ens-cachan.fr. Nous les publierons dès lors qu'ils restent dans la légalité et le respect d'autrui ! Alors, à vos claviers !

Les ragots et la web-radio:

Oyez, oyez !!!

Vous allez prochainement être les cobayes du lancement de notre webradio, mais vous serez également les victimes de son enfantement le plus diabolique : « radio-corbeau ».

Dans son émission bi-hebdomadaire, « imperator denunciator » se chargera de faire siffler les oreilles des chauds lapins les plus discrets. Toutefois, et malgré son grand talent, votre serviteur n'a pas le don d'ubiquité, et dans ce symptomatique champ de mines vulgaire, une question resplendit : pourquoi se contenter d'être victime quand on peut être bourreau, d'être martyr quand on peut martyriser?

Apprends à piner tes voisins en devenant informateur anonyme, fais profiter le campus de la puissance de tes yeux et de tes oreilles.

Ami(e) ragoteur(se) radiophonique, tu pourras contacter « imperator denunciator » à l'adresse suivante :

CorbeauENS@hotmail.com

Anonymat garanti si demandé.

« imperator denunciator » qui, au grand jamais, ne te fera du tort

Remerciements

Ont participé à l'élaboration de
La Sauce 90:

Steff'

Pauline

Buj'

François Malleret

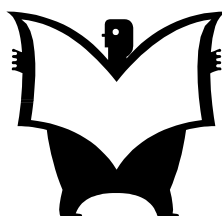
Bertrand

Patrice Aurand

Imperator Denuncjator

Miss k' à la correction orthographique

et moi, Den's.



VOUS VOULEZ SAUVER ET FAIRE VIVRE LA SAUCE ?

RIEN DE PLUS SIMPLE : ENVOYEZ UN MAIL A

LASAUCE@RIP.ENS-CACHAN.FR.

ON VOUS INDIQUERA LA MARCHE A SUIVRE.